

LOCATION DE PATINS SAISON 2015/2016

Les patins sont loués pour la saison.

Ils devront être entretenus régulièrement et affûtés à la demande des entraîneurs.

Les patins sont affûtés en début de saison et tout frais d'affûtage supplémentaire sera à la charge de l'adhérent. (Se reporter au document 'Conseil pour les Patins')

La location pour la saison est de 80,00€.

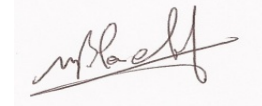
Une caution de 250,00€ est demandée par paire de patins louée.

Je soussigné(e).....
Autorise l'USF Patinage Artistique à encaisser le chèque n°.....
Tiré sur la banque.....
En cas de non restitution des patins en fin de saison.

A Fontenay sous Bois le

Signature du représentant
De l'adhérent

Signature de l'USF
Patinage Artistique



✂-----

LOCATION DE PATINS SAISON 2015/2016

Je soussigné(e).....
Autorise l'USF Patinage Artistique à encaisser le chèque n°.....
Tiré sur la banque.....
En cas de non restitution des patins en fin de saison.

A Fontenay sous Bois le

Signature du représentant
De l'adhérent

Signature de l'USF
Patinage Artistique

